

CONSEIL MUNICIPAL DE CHARME
Compte-rendu de la réunion du 10 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 juin 2021 à 20h.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BORNE, Maire.

Date de la convocation : 4 juin 2021.

Présents : Madame Sabrina Béchieau, Monsieur Robert Claeysens, Monsieur Jean-Pierre Décélas, Monsieur Christian Drecq, Madame Sylviane Drecq, Madame Chantal Machet, Monsieur Jean-Michel Rabioux, Monsieur Frédéric Barbarit.

Absents excusés : Madame Agnès Baudrillart qui donne pouvoir à Monsieur Bernard Borne, Maire, et Monsieur Benoît Fradin.

Secrétaire de séance : Monsieur Robert Claeysens.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2021:

Après lecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-verbal de la séance du 11 mai 2021 et appose ses signatures au registre.

1 - PETR: Désignation des référents "Ambroisie"

Aucun candidat ne s'étant déclaré, Monsieur le Maire propose de reconduire dans leurs fonctions les deux référents actuels, qui ont déjà reçu la formation, à savoir: Jean-Michel Rabioux, adjoint, et Jean-François Guillaume, agent technique

Le conseil approuve cette reconduction à l'unanimité.

2 - Syndicat Mixte de la Fourrière: Modification des statuts 2021.

Suite à l'accueil de trois nouvelles communes, le Syndicat Mixte de la Fourrière doit remettre à jours ses statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette modification.

3 - Permis d'aménager: Extension du lotissement "Le Clos du Mas"

La société Maisons Charentaises a déposé une demande de permis d'aménager pour une extension du lotissement "Le Clos du Mas" pour 7 lots.

Vu que le projet se situe en dehors de la zone urbaine sur une parcelle à vocation agricole de 9666 m² et qu'il n'est pas totalement compatible avec le zonage du futur PLUi qui ne prévoit, sur cette parcelle, qu'une possibilité de zone à urbaniser de 4321 m² pour 4 lots.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis défavorable, par 9 voix contre et 1 abstention, à la présente demande et suggère au demandeur de présenter un projet en respectant le zonage du futur PLUi.

Questions diverses

- Élaboration du tableau de présence des assesseurs pour le bureau de vote des élections des 20 et 27 juin.

- Monsieur Jean-Michel Rabioux, conseiller municipal en charge de la voirie et des bâtiments communaux, informe le conseil de la pose effective du lampadaire de la rue Haute et du début, à compter du lundi 14 juin, des travaux de révision des toitures de bâtiments communaux, prévus pour 2020 mais retardés.

- Monsieur le Maire informe le Conseil:

* de la visite, le mardi 8 juin du jury départemental "Villes et Villages Fleuris" et des conseils prodigués. Un compte-rendu nous sera adressé prochainement.

* de la formation aux premiers secours suivis le mercredi 9 juin par 4 de nos agents communaux. Leur diplôme leur sera adressé ultérieurement.

* de travaux en cours pour la pose de câbles en fibre optique sur les D31 et D736 du 16 juin au 17 juillet, ainsi que dans les diverses rues de la commune à partir du 6 juin.

A 22h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain Conseil le jeudi 8 juillet à 20h.